

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES

Nombre de membres : Date de convocation : d'affichage : idem

En exercice : 14 02/03/2026

Présents : 09

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOCELLES

N° délibération : 122026

Séance du 09/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain WOIRGNY, Maire.

Présents : A. WOIRGNY, B. LETOFFE, G. DEMONDION, S. PARMENTIER,
J. OLIOT, J-L. XEMAIRE, J-C. CLEMENT, M. CAEL, B. PETITJEAN

Absents excusés : BREDELET M, MOREL E, ALBISER P, MELLOUKI E, LOUIS A

Procurations : MELLOUKI E à PARMENTIER S, ALBISER P à DEMONDION G

Vote : 11 Pour

Secrétaire : Monsieur DEMONDION Gilles

Objet : Nomination du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions des articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance.

Après délibération, le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, Monsieur DEMONDION Gilles, comme secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Le 10 mars 2026
Le Maire,
Alain WOIRGNY



Alain WOIRGNY

Alain WOIRGNY
2026.03.10 10:42:28 +0100
Ref:10593512-15974500-1-D
Signature numérique
le Maire

Le Secrétaire,
Gilles DEMONDION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES

Nombre de membres : Date de convocation : d'affichage : idem

En exercice : 14 02/03/2026

Présents : 09

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOCELLES
N° délibération : 132026
Séance du 09/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain WOIRGNY, Maire.

Présents : A. WOIRGNY, B. LETOFFE, G. DEMONDION, S. PARMENTIER,
J. OLIOT, J-L. XEMAIRE, J-C. CLEMENT, M. CAEL, B. PETITJEAN

Absents excusés : BREDELET M, MOREL E, ALBISER P, MELLOUKI E, LOUIS A

Procurations : MELLOUKI E à PARMENTIER S, ALBISER P à DEMONDION G

Vote : 11 Pour

Secrétaire : Monsieur DEMONDION Gilles

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 27 février 2026 a été transmis aux membres du Conseil municipal avant la présente réunion.

Après lecture, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance précédente.

La séance se poursuit avec l'ordre du jour.

Pour extrait conforme,
Le 10 mars 2026
Le Maire,
Alain WOIRGNY



Alain WOIRGNY

Alain WOIRGNY
2026.03.10 10:42:46 +0100
Ref:10593550-15974557-1-D
Signature numérique
le Maire

Le Secrétaire,
Gilles DEMONDION

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES

Nombre de membres : Date de convocation : d'affichage : idem

En exercice : 14 02/03/2026

Présents : 08

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOCELLES
N° délibération : 142026
Séance du 09/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^{me} Béatrix LETOFFE, 1^{ère} Adjointe.

Présents : B. LETOFFE, G. DEMONDION, S. PARMENTIER,
J. OLIOT, J-L. XEMAIRE, J-C. CLEMENT, M. CAEL, B. PETITJEAN
(Monsieur WOIRGNY, Maire, sort pour le vote)

Absents excusés : BREDELET M, MOREL E, ALBISER P, MELLOUKI E, LOUIS A

Procurations : MELLOUKI E à PARMENTIER S, ALBISER P à DEMONDION G

Vote : 10 Pour

Secrétaire : Monsieur DEMONDION Gilles

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2025 des budgets "Commune et Eau"

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) met en évidence des informations clés sur la situation financière de la commune, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques.

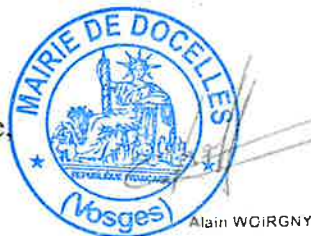
Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le Conseil municipal, après examen des Comptes Financiers Uniques 2025 des budgets "Commune et Eau" et en avoir délibéré,

Hors de la présence de Monsieur WOIRGNY Alain, Maire,

Approuve à l'unanimité les Comptes Financiers Uniques 2025 des budgets "Commune et Eau".

Pour extrait conforme.
Le 10 mars 2026
Le Maire,
Alain WOIRGNY



Alain WOIRGNY
2026.03.10 10:43:02 +0100
Ref:10593551-15974558-1-D
Signature numérique
le Maire

Le Secrétaire,
Gilles DEMONDION

COMMUNE DE DOCELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09/03/2026

N° délibération : 152026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain WOIRGNY, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 09
Nombre de conseillers votants : 09
Pour : 11
Contre : /
Abstention : /
Date de la convocation : 02/03/2026
Date d'affichage : Idem
Membres présents : Tous sauf M. BREDELET, E. MOREL, P. ALBISER, E. MELLOUKI, A. LOUIS
Procuration : P. ALBISER à G. DEMONDION, E. MELLOUKI à S. PARMENTIER

Monsieur Gilles DEMONDION est nommé secrétaire de séance.

Objet :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2025

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 en adoptant le compte financier unique "DU BUDGET COMMUNE" qui fait apparaître :

- un solde d'exécution **excédent** de la section d'investissement de : 93 720,64 €
(a) compte 001

- un résultat **excédent** de la section de fonctionnement de : 436 614,98 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en dépenses pour un montant de : (b) 606 607,08 €
- en recettes pour un montant de : (c) 166 358,80 €
- Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 346 527,64 €
(b-a-c)

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement dans la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2025, d'une part en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser, d'autre part, en report de fonctionnement.

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 346 527,64 €
- ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 90 087,34 €

Pour extrait conforme

Le 10 mars 2026

Le Maire,

Alain WOIRGNY



Alain WOIRGNY
2026.03.10 10:43:19 +0100
Ref:10593552-15974559-1-D
Signature numérique
le Maire

Le Secrétaire,

Gilles DEMONDION

République Française

Département des Vosges

COMMUNE DE DOCELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09/03/2026

N° délibération : 162026

L'an deux mil vingt-six le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain WOIRGNY, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	14
Nombre de conseillers présents :	09
Nombre de conseillers votants :	09
Pour :	11
Contre :	/
Abstention :	/
Date de la convocation :	02/03/2026
Date d'affichage :	Idem
Membres présents :	Tous sauf M. BREDELET, E. MOREL, P. ALBISER, E. MELLOUKI, A. LOUIS
Procuration :	P. ALBISER à G. DEMONDION, E. MELLOUKI à S. PARMENTIER

Monsieur Gilles DEMONDION est nommé secrétaire de séance.

Objet :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2025

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 en adoptant le compte financier unique "DU BUDGET EAU" qui fait apparaître :

- un solde d'exécution **excédent** de la section d'investissement de : 137 919,36 €
(a) compte 001
- un résultat **excédent** de la section de fonctionnement de : 11 356,61 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en dépenses pour un montant de : (b) /
 - en recettes pour un montant de : (c) /
- Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : /
(b-a-c) /

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement dans la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 en report de fonctionnement.

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : /
- ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 11 356,61 €

Pour extrait conforme
Le 10 mars 2026
Le Maire,
Alain WOIRGNY



Alain WOIRGNY

Alain WOIRGNY
2026.03.10 10:43:38 +0100
Ref:10593583-15974621-1-D
Signature numérique de
le Maire

Secrétaire,
Gilles DEMONDION

